

# “C’est grâce au robot que la créativité du juriste peut s’exprimer”



Entretien avec  
**Grégoire Loustalet**  
fondateur,  
Loustalet Avocats

très rapidement surmonté et permet des gains de productivité significatifs. En définitive, le plus intéressant chez Gino est la philosophie que le concepteur de Gino, l’avocat Philippe Ginesté, a réussi à insuffler dans son système ainsi que le souci d’amélioration constant du service. Cette approche complétée par une prestation d’accompagnement et de suivi de l’équipe Gino dans les premières semaines d’utilisation permet aux juristes de s’emparer rapidement de l’outil.

## Quel est l'exemple le plus parlant de votre utilisation ?

La préparation des statuts d’une société est un bon exemple d’utilisation fréquente de Gino. À partir de nos modèles existants, nous avons créé un seul document intelligent, le robot « statuts ». Celui-ci a été préparé et enrichi au fil des expériences, c’est-à-dire des actes que nous avons produits. Maintenant, le robot est si efficace que nous pouvons remettre un projet de statuts dès la fin de la réunion. Une fois l’ensemble des options et choix définis avec les clients lors des discussions que nous avons avec eux, nous intégrons directement les informations recueillies dans Gino. De cette manière, nous pouvons nous concentrer sur la bonne compréhension des problématiques clients et de leurs besoins et leur expliquer clairement comment va fonctionner leur société. Nos clients sont très satisfaits de cette démarche qui leur apporte de vrais conseils pour gérer au mieux leur entreprise.

## Quel développement de Gino pourrait vous être utile dans l'avenir ?

Gino est un outil qui évolue en permanence. Nous communiquons souvent avec les équipes Gino pour leur soumettre de nouvelles idées tant sur l’interface que sur de nouvelles fonctionnalités. Nous aimerions bien que Gino puisse s’intégrer avec des systèmes de signature électronique ou d’autres outils complémentaires. Ce sont des pistes, je crois, que la société étudie.

PROPOS RECUEILLIS PAR PASCALE D’AMORE

**Grégoire Loustalet, fondateur du cabinet Loustalet ([www.loustalet-avocats.fr](http://www.loustalet-avocats.fr)) spécialisé en droit fiscal et des affaires à Paris, met l’innovation au cœur de l’exercice de son métier. L’avocat travaille sur des projets innovants dans le but d’automatiser le droit fiscal. Utilisateur de la plateforme Gino depuis avril 2018, il en tire un premier bilan.**

## DÉCEDEURS. À quels besoins de votre cabinet Gino répond-il ?

**GRÉGOIRE LOUSTALET.** Gino nous permet de produire des actes juridiques – simples ou complexes – rapidement et de manière sûre pour nos clients. Grâce au processus de robotisation, nous pouvons nous concentrer sur le besoin client et de nous recentrer sur son accompagnement. La grande force de Gino par rapport à d’autres outils réside dans le fait que nous créons nous-mêmes les robots rédacteurs d’actes sans connaissance de programmation. En pratique, nous pouvons les adapter, les enrichir et les mettre à jour à notre guise. Nous gardons la main sur le contenu et la représentation structurée des robots.

Enfin, Gino permet de capitaliser notre expertise contractuelle en conservant les adaptations que nous avons créées pour un client et de les réutiliser dans des contrats ultérieurs.

## Quelles sont les fonctionnalités que vous utilisez le plus ?

Question difficile ! J’aurais tendance à dire toutes ! En réalité, ce qui me paraît le plus innovant chez Gino est sa simplicité d’utilisation qui permet la création très rapide de robots. Après trois heures de prise en main, nous avons été en mesure de robotiser nos premiers contrats.

Dans la mesure où un robot – un par type de contrats – a vocation à gérer plusieurs situations, il est important de définir simplement toutes les possibilités envisageables et de déterminer l’articulation entre les différentes options. C’est là que toute la créativité du juriste peut s’exprimer et offre sa réelle valeur ajoutée. Cette construction nécessite évidemment un travail rigoureux basé sur des concepts de logique formelle, que les juristes ont déjà l’habitude de manier, même si ce côté très formel inhérent à l’informatique peut paraître parfois déroutant *ab initio*. Rassurez-vous, il est